

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration

les ou les référents. Pour apprendre à lire-écrire, un enfant a besoin de modèles. Ces modèles ou référents peuvent être d'origines diverses : une grande sœur, un grand frère, l'enseignant, un copain, etc.

Quelles directions de travail proposez-vous ?

Je concluais en disant que, si on veut agir efficacement, favoriser la réussite de tous dès six ans, il faut agir sur ces différentes dimensions.

Il faut agir sur la dimension temporelle : prendre en compte, mieux qu'on ne le fait probablement aujourd'hui, les deux grands temps d'apprentissage, compléter le temps d'apprentissage scolaire par des actions périscolaires de lecture et d'écriture.

Il faut prendre en compte la dimension spatiale : enrichir, stimuler, faire interagir les différents lieux de lecture et d'écriture fréquentés par un apprenti lecteur ; mettre en réseau l'établissement scolaire avec d'autres équipements où l'enfant pourra trouver des personnes pour lui proposer des activités de lecture et d'écriture ; travailler aussi en direction des familles, stimuler le milieu familial, faire en sorte que la maison devienne aussi un lieu de lecture et d'écriture, même modeste.

Enfin, il faut stimuler le réseau d'apprentissage des enfants et je pense, surtout, aux enfants les moins favorisés, aux enfants de milieux populaires ou très populaires : multiplier, diversifier les partenaires de connaissance ou d'apprentissage, constituer des espaces éducatifs partagés autour des activités de lecture et d'écriture, développer le travail d'équipe dans l'école et hors de l'école.

Ce sont les directions de travail et de réflexion que peut proposer une approche pas seulement scolaire de l'apprentissage de la lecture (approche scolaire qui a dominé nos réflexions depuis au moins un siècle) mais une approche plus large, socioculturelle ou écologique. ■

Gérard Chauveau est membre du comité scientifique du centre Alain Savary et conseiller scientifique de l'Association pour favoriser une école efficace (apfÉE).

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration créée le 1^{er} janvier 2005, deux ans avant son ouverture au public, met en oeuvre ses différentes activités : celles d'un musée national, d'une médiathèque, d'un lieu d'expositions et de spectacles vivants et d'un réseau d'acteurs locaux travaillant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration. Cette multiplicité des offres culturelles, scientifiques, pédagogiques, reflète la volonté de faire de cette institution à la fois un lieu de repères sur l'histoire de l'immigration en France, mais aussi un lieu vivant, montrant l'enrichissement continu de la culture française, proposant des activités pour le plus grand nombre : les chercheurs en développant un lieu de recherche, les publics scolaires avec des activités spécifiques ou le public jeune en mettant en avant le spectacle vivant.

La programmation sera élaborée en collaboration étroite avec les milieux universitaires et associatifs qui ont défendu ce projet depuis le milieu des années quatre-vingts. En effet, la Cité qui ouvrira ses portes au Palais de la Porte-Dorée à Paris (XII^e arrondissement), a pour objectif de valoriser les actions menées par le terrain. La première étape de ce travail est l'organisation d'un réseau d'acteurs sur toute la France, et la mise en place depuis juillet 2004 de réunions régionales d'informations. Ainsi, la Cité qui s'est rendue dans plus de quinze régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Auvergne, Aquitaine et Poitou-Charentes, Bretagne et Pays-de-la-Loire, Haute et Basse-

Normandie, Limousin-Centre, Île-de-France, Nord / Pas-de-Calais, Picardie, Bourgogne, Franche-Comté) et qui souhaite faire le tour des vingt-deux d'ici fin 2005, a réalisé à cette occasion une cartographie des projets, des lieux ressources et des pôles créatifs qui mènent des actions sur l'histoire et la mémoire de l'immigration. Ce répertoire, accessible sur le site Internet, www.histoire-immigration.fr, permet de mutualiser des expériences et de mettre en relation des acteurs locaux au sein d'une même région ou de deux régions géographiquement opposées.

Le site Internet est aussi le lieu d'expérimentation d'autres activités de la Cité : une exposition virtuelle préfigure l'installation permanente du musée national, une galerie de portraits inaugure le travail de collecte de la mémoire vivante, et des bases de données recensent les publications, les colloques, les spectacles, les expositions, les films etc. qui portent sur l'histoire et la mémoire de l'immigration.

Enfin, la Cité souhaite affirmer dès maintenant sa vocation pédagogique en travaillant en collaboration étroite avec les services de l'Éducation nationale d'une part, pour infléchir la réforme des programmes scolaires et, d'autre part, pour proposer des activités spécifiques aux publics scolaires. L'académie de Créteil sera « l'académie pilote » pour développer des journées et des colloques académiques, des projets inter-établissements et des supports pédagogiques en direction des enseignants. ■

Un répertoire de projets à la Cité...

Quel type de projets sont répertoriés ? Des projets locaux ou régionaux déjà réalisés ou en cours, visant à recueillir, à faire connaître, à valoriser des histoires liées à l'immigration et à partager cette mémoire. Il s'agit d'un inventaire dont l'objectif est de diffuser au plan national les projets que mènent les opérateurs sur leur territoire.

Comment ce répertoire a-t-il été élaboré ? Le repérage des acteurs s'est fait grâce aux partenaires régionaux, dans le cadre de la préparation de réunions régionales d'information. Cette base de données se constitue au fur et à mesure.

Quelle est sa finalité ? L'identification de ces projets permet également d'alimenter un fichier d'acteurs sociaux, culturels et éducatifs qui devrait, à terme, faciliter une mise en réseau des initiateurs de projet.

Comment le compléter ? Pour compléter ce premier repérage, télécharger le questionnaire à l'adresse <http://www.histoire-immigration.fr/projet/contribution.php>.